



GARDERIE LUDIQUE ECOLE MATERNELLE

FICHE D'INSCRIPTION 2017/2018

NOM et Prénom de l'enfant :

Classe fréquentée :

Date de naissance	
Lieu de naissance	
adresse	
Mail	
Numéro téléphone	

Je soussigné,, souhaite inscrire mon enfant à la garderie ludique organisée par la commune de SAINT-USAGE pour l'année scolaire 2017/2018 à la période/aux périodes ci-dessous :

PERIODES (cocher les périodes et les jours souhaités)

1^{ère} période : du 4/09 au 20/10

Lundi

Jeudi

Mardi

Vendredi

2^{ème} période : du 6/11 au 22/12

Lundi

Jeudi

Mardi

Vendredi

3^{ème} période : du 8/01/2018 ai 9/02/2018

Lundi

Jeudi

Mardi

Vendredi

4^{ème} période : du 26/02 au 6/04

Lundi

Jeudi

Mardi

Vendredi

5^{ème} période : du 23/04 au 6/07

Lundi

Jeudi

Mardi

Vendredi



Le nombre de places à la garderie ludique étant limité, il est essentiel que ce service soit proposé en priorité aux enfants dont les deux parents travaillent.

De même, afin de ne pas bloquer des places, tout enfant, inscrit et ne fréquentant pas ce service durant une période prolongée sans raison valable, verra son inscription annulée pour la période en cours et plus si nécessaire et une facturation sera faite comme si l'enfant avait fréquenté la garderie ludique.

Fin de la garderie : les enfants de l'école maternelle devront être récupérés à la fin de la garderie ludique par les parents ou toutes personnes habilitées à venir les chercher. Pour les enfants fréquentant le périscolaire, ceux-ci seront pris en charge par le personnel de la Communauté de Communes Rives de Saône/périscolaire.

Je soussigné(e), déclare sur l'honneur :

- avoir le plein exercice de l'autorité parentale,
- autorise l'utilisation de l'image de mon enfant,
- donne l'autorisation de prendre toutes mesures rendues nécessaire par l'état du jeune, etc.

Date :

signature



obligation de retourner, avec cette fiche d'inscription à la garderie ludique, la « fiche individuelle élève 2017/2018 » et les pièces justificatives demandées sur la fiche individuelle élève

Fiche à retourner au secrétariat de mairie pour le 31 juillet 2017 – dernier délai